

RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00035
Numéro SIREN : 817 646 516
Nom ou dénomination : 2B EXPERTISE COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2019 sous le numéro de dépôt B2019/007370

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/007370**
n° de gestion : **2016B00035**
n° SIREN : **817 646 516 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 10/12/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2B EXPERTISE COMPTABLE - Société par actions simplifiée
19 Promenade Des Genêts 80800 Villers-bretonneux -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

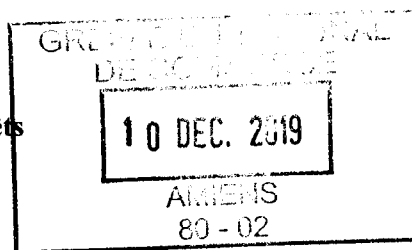
Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



412072

2B EXPERTISE COMPTABLE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1000,00 euros
Siège social : 19 promenade des Genêts
80800 VILLERS BRETONNEUX
RCS AMIENS 817 646 516



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 FEVRIER 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 d'un montant de 13.764,26 euros comme suit :

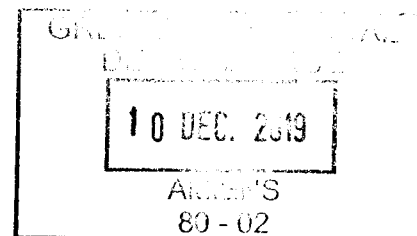
- Report à nouveau créditeur : 7.764,26 euros, lequel compte présente du fait de cette affectation un solde créditeur de 55.823,66 euros.
- Dividendes : 6.000,00 euros

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pour la société, le Président

D. Bequerel

2B EXPERTISE COMPTABLE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1000,00 euros
Siège social : 19 promenade des Genêts
80800 VILLERS BRETONNEUX
RCS AMIENS 817 646 516



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf et le quatre février, à neuf heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur BECQUEREL David,
représentant cinquante et une actions en pleine propriété,
ci 50 actions A et 1 actions B

- Madame DECOSTER épouse BINET Séverine,
représentant quarante-neuf en pleine propriété,
ci 49 actions B

Total des actions présentes : 100 actions en pleine propriété sur les 100 actions composant le capital social.

Monsieur BECQUEREL David préside la séance en qualité de Président.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les doubles de lettres de convocation avec la reconnaissance de la remise en main propre ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos 31 décembre 2018 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et affectation des résultats ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation de ces conventions ;
- Quitus à la gérance ;
- Questions diverses.

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Le président ouvre la discussion.

Divers propos ayant été échangés et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 lesquels font apparaître un bénéfice de 13.764,26 euros.

L'assemblée générale approuve également les montants des comptes courants associés tel que figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et s'élevant pour :

- M. BECQUEREL David à 267,23 euros
- Madame DECOSTER épouse BINET Séverine à 251,29 euros.

Compte tenu des explications fournies par la gérance, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 d'un montant de 13.764,26 euros comme suit :

- Report à nouveau créditeur : 7.764,26 euros, lequel compte présente du fait de cette affectation un solde créditeur de 55.823,66 euros.
- Dividendes : 6.000,00 euros

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur BECQUEREL David et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Madame DECOSTER épouse BINET Séverine et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et tous les associés présents.

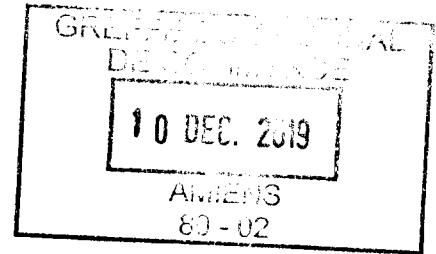
Monsieur BECQUEREL David
Président

D. Becquerel

Madame DECOSTER épouse BINET Séverine
Associée

Séverine Binet

2B EXPERTISE COMPTABLE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1000,00 euros
Siège social : 19 promenade des Genêts
80800 VILLERS BRETONNEUX
RCS AMIENS 817 646 516



**RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS
VISEES PAR L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Chers associés,

En application des articles L. 223-19 du Code de commerce et 35 du décret du 23 mars 1967, nous portons ci-après à votre connaissance les conventions visées auxdits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes suivantes :

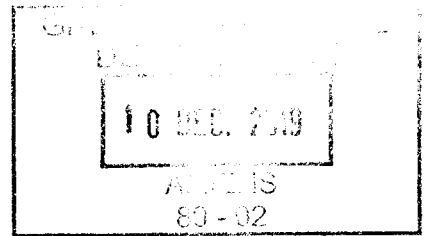
- Monsieur BECQUEREL David n'a perçu aucune rémunération de l'exécution de son mandat social au cours de l'exercice 1^{er} janvier 2018 – 31 décembre 2018

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

Fait au siège social le 4 février 2019.

Pour la société, le Président

D. Becquerel



2B EXPERTISE COMPTABLE

19 Promenade des Genêts

80800 VILLERS BRETONNEUX

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etats financiers au 31/12/2018

Bilan

Bilan

10 DEC. 2019

Actif		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	749	212	537	
	Immobilisations financières (1)				
	Total I	749	212	537	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	4 555		4 555	2 443
	Autres créances (3)	32		32	239
	Valeurs mobilières de placement	30 000		30 000	30 000
	Disponibilités	37 333		37 333	24 208
	Charges constatées d'avance	19		19	18
	Total II	71 939		71 939	56 908
	Total général I + II	72 688	212	72 476	56 908

Passif		31/12/2018	31/12/2017
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	100	100
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	48 059	16 598
	RESULTAT DE L'EXERCICE	13 764	31 461
	Total I	62 924	49 159
	Provisions pour risques et charges		
	Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	23	12
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	521	777
	Autres dettes	9 009	6 961
	Produits constatés d'avance		
	Total III	9 552	7 749
	Total général I+II+III	72 476	56 908

(1) Dont immobilisations financières - 1 an

(2) Dont créances à plus d'un an

(3) Dont comptes courants associés débiteurs

(4) Dont dettes à plus d'un an

Coût de revient des immobilisations acquises

Prix de vente hors TVA des immob. cédées

749

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Actif immobilisé	537	0,74			537	
Immobilisations corporelles	537	0,74			537	
21830000 MAT.BUREAU & INFORMAT	749	1,03			749	
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & IN	(212)	-0,29			(212)	
Actif circulant	71 939	99,26	56 908	100,00	15 030	26,41
Créances clients et comptes rattachés	4 555	6,28	2 443	4,29	2 112	86,46
041D Collectif clients débiteurs	3 657	5,05	2 443	4,29	1 214	49,70
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	898	1,24			898	
Autres créances	32	0,04	239	0,42	(207)	-86,72
44567000 CREDIT DE TVA	3		119	0,21	(116)	-97,48
44586000 TVA SUR FACTURE A RECEVOIR	29	0,04	120	0,21	(91)	-76,04
Valeurs mobilières de placement	30 000	41,39	30 000	52,72		
50300000 VAL.MOBILIERES PLACE	30 000	41,39	30 000	52,72		
Disponible	37 333	51,51	24 208	42,54	13 125	54,22
51200000 CAISSE D'EPARGNE	333	0,46	1 708	3,00	(1 375)	-80,49
51210000 CEP CAISSE D'EPARGNE	37 000	51,05	22 500	39,54	14 500	64,44
Charges constatées d'avance	19	0,03	18	0,03	1	2,99
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AV	19	0,03	18	0,03	1	2,99
Total du Bilan Actif	72 476	100,00	56 908	100,00	15 567	27,36

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	62 924	86,82	49 159	86,38	13 764	28,00
Capital Social ou individuel	1 000	1,38	1 000	1,76		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	1 000	1,38	1 000	1,76		
Réserve légale	100	0,14	100	0,18		
10610000 RESERVE LEGALE	100	0,14	100	0,18		
Report à nouveau	48 059	66,31	16 598	29,17	31 461	189,54
11000000 REPORT A NOUVEAU	48 059	66,31	16 598	29,17	31 461	189,54
Résultat de l'exercice	13 764	18,99	31 461	55,28	(17 697)	-56,25
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	9 552	13,18	7 749	13,62	1 803	23,27
Emprunts et dettes assimilées	23	0,03	12	0,02	11	99,31
51860000 INTERETS COURUS	23	0,03	12	0,02	11	99,31
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	521	0,72	777	1,37	(256)	-33,00
040C Collectif fournisseurs créditeurs	521	0,72	57	0,10	464	816,21
40810000 FRS FACTURES NON PARVENUES			720	1,27	(720)	-100,00
Autres dettes	9 009	12,43	6 961	12,23	2 048	29,42
42100001 BINET SEVERINE	2 000	2,76			2 000	
43100000 URSSAF	1 351	1,86			1 351	
43731000 AG2R	1 328	1,83			1 328	
43860000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	350	0,48			350	
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	2 526	3,49	5 645	9,92	(3 119)	-55,25
44860000 ETAT AUTRES CH. A PA	551	0,76	492	0,86	59	11,99
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	383	0,53	355	0,62	28	7,82
45517000 CC DAVID BECQUEREL	267	0,37			267	
45518000 CC SEVERINE BINET	252	0,35	469	0,82	(217)	-46,24
Total du Passif	72 476	100,00	56 908	100,00	15 567	27,36

Etats financiers au 31/12/2018

Compte de résultat

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		65 881	58 039
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		2 563	42
Total des produits d'exploitation		68 445	58 081
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		13 225	18 799
Impôts, taxes et versements assimilés		1 112	611
Rémunérations du personnel		26 137	
Charges sociales		9 923	
Dotations aux amortissements et dépréciations		212	
Dotations aux provisions			
Autres charges		1 825	1 601
Total des charges d'exploitation		52 435	21 011
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 010	37 071
Produits financiers		281	71
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			35
Impôts sur les bénéfices		2 526	5 645
BENEFICE ou PERTE		13 764	31 461
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		3 077	
Réintégrations diverses			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1 -Déficit col.2)		16 841	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1 -Déficit col.2)		16 841	

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	68 445	103,89	58 081	100,07	10 364	17,84
Production vendue Services + Travaux	65 881	100,00	58 039	100,00	7 842	13,51
70610000 HONORAIRES EC	41 907	63,61	42 811	73,76	(904)	-2,11
70620000 HONORAIRES SOCIAL	22 274	33,81	13 355	23,01	8 920	66,79
70630000 HONORAIRES EXCEPT	1 000	1,52	673	1,16	327	48,51
70640000 HONORAIRES JURIDIQUES	700	1,06	1 200	2,07	(500)	-41,66
Autres produits	2 563	3,89	42	0,07	2 521	N/S
79100000 TRANSF.CHARGES/ EXPLOITATION			30	0,05	(30)	-100,00
79110000 TRANSFERT DE CHARGES	2 563	3,89			2 563	
75800000 PRODUITS DIVERS GEST. COURANTE			12	0,02	(12)	-96,25
Total des charges d'exploitation	52 435	79,59	21 011	36,20	31 425	149,57
Autres achats et charges externes	13 225	20,07	18 799	32,39	(5 573)	-29,65
60614000 CARBURANT	1 333	2,02	1 202	2,07	131	10,93
60630000 FOURN.ENT RET. & PETIT	84	0,13	102	0,18	(18)	-18,07
60640000 FOURNIT. ADMINISTRATI	638	0,97	765	1,32	(127)	-16,58
60680000 FOURNITURES DIVERSES	570	0,87	910	1,57	(340)	-37,37
61100000 SOUS-TRAITANCE GENER			600	1,03	(600)	-100,00
61220000 CREDIT-BAIL MOBILIER	5 190	7,88	8 983	15,48	(3 793)	-42,23
61552000 ENT RETIEN MAT. TRANSP	292	0,44	62	0,11	229	367,89
61560000 MAINTENANCE	799	1,21	682	1,17	117	17,15
61561000 ACCES SERVEUR APPITEL	760	1,15	634	1,09	126	19,87
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 310	1,99	1 194	2,06	116	9,70
61850000 SEMINAIRES, CONFERENCES			490	0,84	(490)	-100,00
62270000 FRAIS ACTES & CONTEN	92	0,14	46	0,08	47	101,26
62310000 PUBLICITE	224	0,34	1 157	1,99	(933)	-80,65
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	23	0,03	267	0,46	(244)	-91,52
62380000 DIVERS (POURBOIRES, DONTS...)	10	0,02			10	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	273	0,42	69	0,12	204	296,22
62570000 RECEPTIONS	457	0,69	391	0,67	65	16,70
62600000 FRAIS POSTAUX & TELE	205	0,31	321	0,55	(116)	-36,22
62610000 TELEPHONE FIXE PORT INTERNET	455	0,69	409	0,70	46	11,22
62750000 SERVICES BANCAIRES	511	0,78	473	0,82	37	7,89
62810000 COTISATIONS			40	0,07	(40)	-100,00
Impôts, taxes & versements assimilés	1 112	1,69	611	1,05	501	82,08
63332000 FORMATION CONTINUE	144	0,22			144	
63351000 TAXE APPRENTISSAGE	178	0,27			178	
63511000 CET	240	0,36	119	0,21	121	101,68
63514000 TAXE VEHICULE DE SOCIETE	551	0,84	492	0,85	59	11,99
Salaires et traitements	26 137	39,67			26 137	
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	23 574	35,78			23 574	
64170000 AVANTAGES EN NATURE	2 563	3,89			2 563	
Charges sociales	9 923	15,06			9 923	
64510000 COTISATIONS URSSAF	7 870	11,95			7 870	
64531000 COTISATIONS RETRAITE AGIRC	524	0,80			524	
64532000 COTISATIONS RETRAITE ARRCO	1 529	2,32			1 529	
Charges d'exploitation dotation aux amortissements	212	0,32			212	
68112000 DOT. AMORT. IMMO. CORPO	212	0,32			212	
Autres charges	1 825	2,77	1 601	2,76	224	13,97
65100000 REDEVANCES	1 825	2,77	1 600	2,76	225	14,05

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
65800000	CHARGES DIV.GEST.COU			1		(1)	-100,00
Résultat d'exploitation		16 010	24,30	37 071	63,87	(21 061)	-56,81
Total des produits financiers		281	0,43	71	0,12	210	297,34
76500000	ESCOMPTES OBTENUS	13	0,02			13	
76800000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	268	0,41	71	0,12	197	279,00
Total des charges exceptionnelles				35	0,06	(35)	-100,00
67120000	PENALITES ET AMENDES FISCALES			35	0,06	(35)	-100,00
Impôts sur les bénéfices		2 526	3,83	5 645	9,73	(3 119)	-55,25
69500000	IMPOTS S/LES BENEFIC	2 526	3,83	5 645	9,73	(3 119)	-55,25
Résultat de l'exercice		13 764	20,89	31 461	54,21	(17 697)	-56,25

Etats financiers au 31/12/2018

ANNEXE

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2018
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		749		749
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		749		749

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		212		212
TOTAL GENERAL		212		212

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances				
TOTAL				

--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

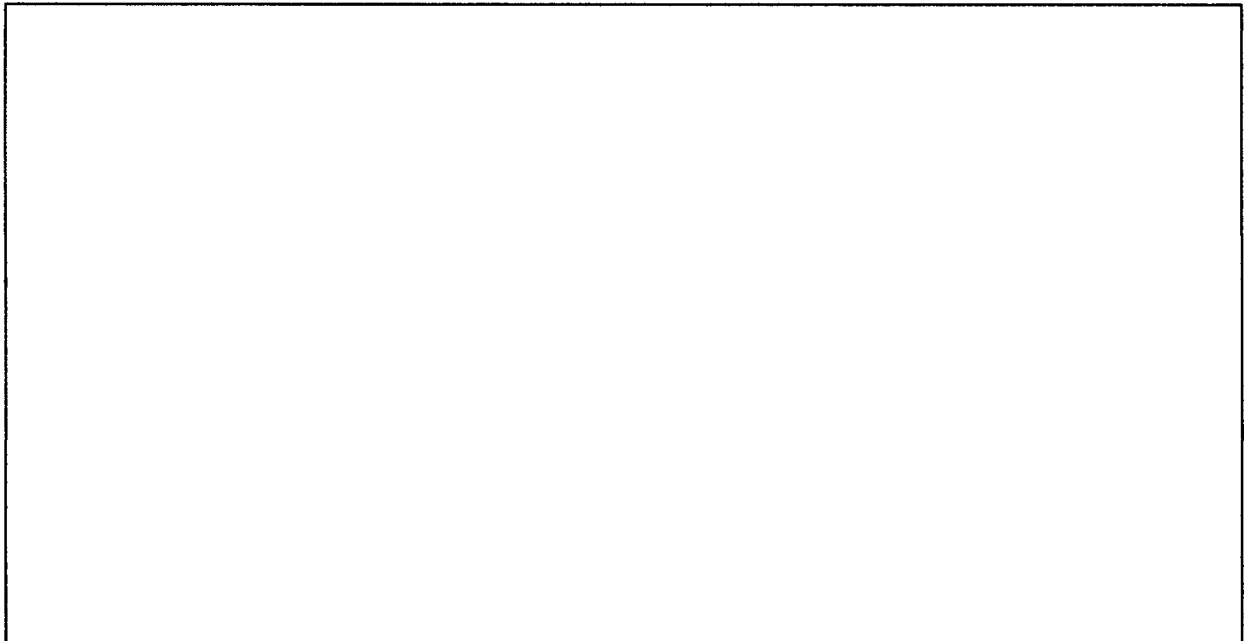
Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23	12	11	99,31
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		720	(720)	-100,00
Dettes fiscales et sociales	901	492	409	83,18
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	383	355	28	7,82
TOTAL	1 307	1 579	(272)	-17,20

--

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	19	18	1	2,99
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	19	18	1	2,99



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Etats financiers au 31/12/2018

ETATS FISCAUX

Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relatives à l'informatique et libertés, modifiées par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : celles garantissant contre les abus de données, celles relatives à la sécurité des données et celles relatives à la protection des données.

Exercice ouvert le 01012018 et clos le 31122018 Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)
 Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)
 Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD
 Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE AMIENS SUD OUEST
1/3 RUE PIERRE ROLLIN
80023 AMIENS CEDEX 3
 Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
 2B EXPERTISE COMPTABLE
 19 Promenade des Genêts
 Identification du destinataire : 80800 VILLERS BRETONNEUX
 Insp. IFU N° dossier 81764651600010 N° Siret
B ACTIVITE
 Activités exercées (souligner l'activité principale) :
EXPERTISE COMPTABLE
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

REGIME FISCAL DES GROUPES
 Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)
 - Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :
 - Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.
 n° SIRET :

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	<input type="text"/>	Bénéfice imposable au taux de 28 %	<input type="text"/>	Bénéfice imposable au taux de 15 %	16 841	Déficit imposable (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	<input type="text"/>
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %	<input type="text"/>	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 391 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)		<input type="text"/>			
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %	<input type="text"/>	Autres plus-values imposables au taux de 19 %	<input type="text"/>	Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	<input type="text"/>	Plus-values exonérées art. 238 quindecies	<input type="text"/>

 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2
 Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité
 Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration 2065-SD) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).
 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
 Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Point figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA Viseur conventionné
 Nom, adresse, téléphone, télécopie :
 - Professionnel de l'expertise comptable :
 - Conseil :
 - CGA :
 - N° d'agrément du CGA
 A V. BRETONNEUX, le
 Signature et qualité du déclarant
 BECQUEREL DAVID PRESIDENT

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **2B EXPERTISE COMPTABLE**
et Date de clôture de l'exercice **31122018**

H **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abt action faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS1 ou modèle 2460 de 2017, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	26 137
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLТ) (voir les explications figurant sur la notice)**

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice	
M VLT réalisée au cours de l'exercice	
M VLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise		2B EXPERTISE COMPTABLE		19 Promenade des Genêts		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		80800 VILLERS BRETONNEUX					
Numéro SIRET *		8 1 7 6 4 6 5 1 6 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122018	
				Exercice N-1 clos le		31122017	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*}	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	749	030	212	537	
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	749	048	212	537	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	4 555	070		4 555	2 443
		072	32	074		32	239
	Valeurs mobilières de placement	080	30 000	082		30 000	30 000
	Disponibilités	084	37 333	086		37 333	24 208
	Charges constatées d'avance *	092	19	094		19	18
	Total II	096	71 939	098		71 939	56 908
	Total général (I + II)	110	72 688	112	212	72 476	56 908
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1	
				NET		NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 000		1 000
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126			100		100
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134			48 059		16 598
	Résultat de l'exercice	136			13 764		31 461
	Provisions réglementées	140					
Total I	142			62 924		49 159	
Provisions pour risques et charges	154						
Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			23		12
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			521		777
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		519	9 009		6 961
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176			9 552		7 749	
Total général (I + II + III)	180			72 476		56 908	
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		749
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: 2B EXPERTISE COMPTABLE		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RESULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122018	Exercice N-1 clos le 31122017		
				1	2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue	{ biens services *	} dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
				217	218		
					65 881	58 039	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
Autres produits			230	2 563	42		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	68 445	58 081	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : 5 190 - immobilier :		242	13 225	18 799	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 240)		244	1 112	611	
	Rémunérations du personnel *			250	26 137		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	9 923		
	Dotations aux amortissements *			254	212		
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259	260	262	1 825	1 601
Total des charges d'exploitation (II)			264	52 435	21 011		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	16 010	37 071	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	281	71	
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	(VI)	300	35
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348			
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	2 526	5 645
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	13 764	31 461	
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	13 764	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 077		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330		
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration 249)		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138	
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)		990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
Divers* ZFA (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	16 841	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : *					360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370	16 841	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2018

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404	406		
	Autres	410		412		414	416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424	426		
	Constructions	430		432		434	436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444	446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454	456		
	Matériel de transport	460		462		464	466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	749	474	476	749	
Immobilisations financières		480		482		484	486		
TOTAL		490		492	749	494	496	749	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504	506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514	516		
	Constructions	520		522		524	526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534	536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544	546		
	Matériel de transport	550		552		554	556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	212	564	566	212	
TOTAL		570		572	212	574	576	212	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5			
		6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591		
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : 2B EXPERTISE COMPTABLE Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES		III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA	
Déficits de l'exercice	860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
Total des déficits restant à reporter	870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art L 3113-1 et L 3211-1 du Code des Transports)	
			800 <input type="checkbox"/>

VI DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 13 176
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 1 060
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**
Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2B EXPERTISE COMPTABLE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012018 et clos le : 31122018		Durée en nombre de mois 12	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		52 705
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		2 050
TOTAL 1	106		54 756
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		2 100
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		4 328
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		1 460
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		7 888
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137
			46 868
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	117		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|1|8

N° SIRET 8|1|7|6|4|6|5|1|6|0|0|1|0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE 2B EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie) 19 Promenade des Genêts

CODE POSTAL 80800

VILLE VILLERS BRETONNEUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique BECQUERE Prénom(s) DAVID
 Nom marital % de détention 51,00 Nb de parts ou actions 51
 Naissance : Date 27021974 N° département 60 Commune BEAUVAIS Pays FRANCE
 Adresse : N° 19 Voie RUE LAPLACE
 Code postal 92700 Commune COLOMBES Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique DECOSTER Prénom(s) SEVERINE
 Nom marital BINET % de détention 49,00 Nb de parts ou actions 49
 Naissance : Date 04101984 N° département 80 Commune AMIENS Pays FRANCE
 Adresse : N° 19 Voie PROMENADE DES GENETS
 Code postal 80800 Commune VILLERS BRETONNEUX Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 0 (1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31|11|2018

N° SIRET 81764651600010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE 2B EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie) 19 Promenade des Genêts

CODE POSTAL 80800 VILLE VILLERS BRETONNEUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT